



## Actus Agricoles

**Le septième rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, qui s'appuie sur des travaux de FranceAgriMer, a été présenté mardi 19 juin 2018.**

Le rapport retrace les évolutions de prix constatées aux différents stades des filières suivies par l'Observatoire et analyse leurs conséquences sur les résultats des entreprises des différents maillons. « L'observatoire contribue à assurer la transparence de l'évolution des prix et des marges, sans être au service d'aucun maillon de la chaîne, a souligné Philippe Chalmin, auteur de ce rapport. Même s'il reste beaucoup à faire, j'ai le sentiment qu'il a permis d'instaurer une relation de confiance entre les différents maillons des filières, grâce à ses instances de concertation ». De son côté, le ministre de l'Agriculture rappelle que ces travaux sont devenus essentiels pour comprendre la construction des marges au sein de la chaîne alimentaire, et leur évolution. « Je souhaite renforcer les moyens dédiés à cet observatoire afin qu'il puisse accompagner le travail des interprofessions dans l'élaboration des indicateurs qui serviront de base à la construction des prix. Mais il ne doit en aucune manière se substituer à ces organisations qui sont les mieux à même de définir les indicateurs pertinents de leur filière », a insisté Stéphane Travert.

### Lègère embellie sur les prix mais toujours en-deçà des coûts de production

Après les fortes baisses de 2014 et 2015 et la stagnation de 2016, l'année 2017 se caractérise par une amélioration globale des prix à la production agricole, avec une hausse moyenne de 3 % par rapport à 2016. Toutefois, ces prix restent inférieurs à la réalité des coûts de production et n'ont pas couvert la rémunération du travail ni du capital et cela, même en tenant compte des aides Pac », a insisté Philippe Chalmin.

Les prix augmentent dans l'ensemble des filières étudiées, sauf pour le blé dur et les légumes. Il est stable pour les volailles et les fruits.

La relative amélioration des prix des animaux de boucherie en 2017 et une certaine stabilité des coûts de production en élevage entraînent une amélioration des marges nettes en élevage, qui devient positive en élevage porcin après plusieurs années déficitaires.

En élevage bovin viande, cette embellie ne permet toutefois pas de rémunérer correctement l'exploitant pour son travail et ses capitaux propres. Les comptes des industries de viande de boucherie montrent en général une diminution des marges nettes en 2017.

Sensiblement érodé en 2015 et 2016, le revenu des producteurs de lait de vache progresse en 2017, grâce à l'augmentation du prix du lait et la stabilité des coûts de production. Si le prix du blé est resté bas en 2017, le rendement moyen des exploitations est revenu à la normale après une année 2016 hors normes. Dans ces conditions, la vente des produits et les subventions permettent de couvrir en quasi-totalité les coûts de production des céréaliers, rémunération comprise. Mais cette année encore, pas de chiffre sur l'industrie laitière... Philippe Chalmin espère pouvoir les présenter en 2019.

### 2 % de marge nette en rayons frais

Comme chaque année, au terme d'enquêtes et d'entretiens sur place dans les enseignes, l'Observatoire a calculé les charges moyennes et les marges nettes par rayon alimentaire frais des GMS, pour l'année 2016. On retrouve cette année les grands équilibres habituels entre rayons : un univers viande globalement positif grâce aux rayons volailles et charcuterie, malgré un rayon boucherie toujours à la peine. Le rayon des produits laitiers renoue avec des résultats plus habituels, après les faibles niveaux de marge nette observés en 2014 et 2015. Le rayon fruits et légumes voit ses résultats s'améliorer. Le rayon boulangerie confirme ses résultats de rayon de fabrication à forte valeur ajoutée mais aussi de rayon d'appel, avec une marge nette faible. Pour l'ensemble des rayons frais, la marge nette avant impôt de l'activité commerciale représente en moyenne un peu moins de 2 % du chiffre d'affaires.

### L'agriculture pèse pour moins de 7 % des dépenses alimentaires

Le rapport de Philippe Chalmin présente aussi l'actualisation de l'étude macroéconomique du partage de la valeur ajoutée créée par les dépenses alimentaires, sur la base des dernières données disponibles : commerce, restauration et autres services dominent la répartition, avec, pour chacune de ces trois branches, environ 15 % de la valeur totale de nos dépenses alimentaires. Ces branches contribuent fortement aux emplois liés à l'alimentation. La part de la valeur ajoutée de l'agriculture est modeste dans la valeur de notre alimentation avec 10 % des valeurs ajoutées et moins de 7 % de la valeur totale des dépenses alimentaires. Le poids des importations est notable, qu'il s'agisse d'importations d'aliments ou de produits intermédiaires, il représente 25 % de nos dépenses alimentaires.